

SERVICE DE L'ESPACE PUBLIC

VILLE DE
GENÈVE



COMITE MANIFESTATIONS DU 1ER MAI
p.a. CGAS
Monsieur Claude REYMOND
Rue des Terreaux-du-Temple 6
1201 Genève

Genève, le 29 avril 2019

FÊTE DU 1^{ER} MAI – EDITION 2019

Le mardi 30 avril et le mercredi 1^{er} mai 2019 / Montage et démontage non inclus
Permission N° 254682

IMPORTANT

Numéro de dossier: 40,200,000,216.000
doit être rappelé lors de tout échange de courrier

N/réf. : Gruosso P.
☎ 022.418.61.63

Monsieur,

Suite à la requête de Madame Edwige CHARRAT du 29 mars 2019, le Service de l'espace public vous octroie, à titre précaire, la permission sollicitée aux conditions suivantes :

OBJET

Utilisation du domaine public, soit la promenade des Bastions, par l'installation de stands syndicaux, de seize buvettes, des stands de nourriture, de vente et d'une grande scène couverte.

Ces festivités seront précédées de la commémoration, de 10h30 à 11h30, à proximité de la pierre du 9 novembre 1932 sur la plaine de Plainpalais et du traditionnel cortège en Ville de Genève.

Le mardi 30 avril 2019, la diffusion du documentaire « J'veux du soleil ! » se déroulera sous la grande tente de 21h00 à 22h30, suivi d'un débat.

LIEU(X) / DIMENSIONS / HORAIRES

Promenade des Bastions

Manifestation n'excédant pas 7 jours
(Montage et démontage compris)
(stands et installations diverses)
1'376.00 m² / Qté : 1

Horaires :

- **Le mardi 30 avril 2019 de 20h30 à 23h30**
- **Le mercredi 1^{er} mai 2019 de 10h30 à 21h30**
 - **Concerts de 16h00 à 21h30**

Montage : le mardi 30 avril 2019 dès 07h00.

Démontage : Il devra être terminé, au plus tard, le jeudi 2 mai 2019 pour 18h00.

Constitution du cortège dès 13h15 rue Necker et rue Argand

Départ du cortège à 13h30 sur le boulevard James-FAZY.

Arrivée à la promenade des Bastions vers 15h15 environ.

Un cortège d'environ 50 personnes, empruntant les trottoirs, avec constitution sur la place des Nations à 13h00, rejoindra le cortège principal sur la rue de Chantepoulet.

Bonne note est prise qu'aucune halte pour des discours n'aura lieu durant le cortège.

Restrictions de la circulation et/ou fermetures de rues

L'itinéraire du cortège devra être conforme à celui défini et validé par le Centre de Planification des Opérations de la police lors du rendez-vous de coordination du 10 avril 2019.

Les numéros des plaques d'immatriculation des véhicules accompagnant le cortège seront à communiquer par les organisateurs au Centre de Planification des Opérations de la police (cop-autorisations@police.ge.ch) au plus tard la veille de l'évènement.

Comme les années précédentes, les requérants se conformeront strictement aux ordres donnés par les Transports Publics Genevois (TPG). Toutes les mesures devront être prises pour limiter au maximum les perturbations portées à leur trafic.

CONTACT

Numéro de téléphone des personnes pouvant être jointes en cas de nécessité pendant la manifestation :

- | | |
|----------------------------------|------------------------|
| • Monsieur Claude REYMOND | ☎ 079 943 30 62 |
| • Madame Edwige CHARRAT | ☎ 079 918 61 22 |

CONDITIONS

Notre permission est, notamment, subordonnée au respect des exigences ci-après énumérées :

- la législation en vigueur doit être strictement respectée ;
- notre permission doit être présentée à toute réquisition des agents de l'administration ;
- les directives des forces de l'ordre ou de tout autre service officiel devront être respectées ;
- la restriction de la circulation et/ou les fermetures de rues seront conformes à celles arrêtées par le Centre de planification des opérations de la police ;

- les organisateurs se cantonneront à la zone qui leur est octroyée selon le plan joint à la présente lequel fait partie intégrante de cette permission ;
- un passage de 3.5 m en ligne droite, respectivement de 4 m dans les virages, devra en tout temps et en tout lieu exister pour l'accès des véhicules d'urgence (attention au rayon de braquage de 12 m nécessaire aux camions du SIS). Il appartient aux organisateurs de veiller à ce qu'aucune structure et/ou véhicule n'entrave cette obligation. L'allée centrale de la promenade des Bastions, ainsi que le U de l'Université, doivent rester libre de toute structure afin de permettre le passage des véhicules d'urgence ;
- l'organisateur devra garantir, en tout temps, l'accès aux éventuelles bouches d'incendie au SIS. En tout état aucun élément fixe ne sera installé à moins de 1.5 m des poteaux d'incendie et/ou d'hydrantes souterraines ;
- un moyen d'extinction (extincteur, couverture anti-feu, etc.) sera à proximité immédiate de toute source de chaleur ;
- les organisateurs veilleront à ce que les stands de nourriture dégageant de la chaleur soient positionnés de sorte que dite chaleur n'endommage pas les haies et les arbres à proximité immédiate ;
- une attention particulière sera vouée aux végétaux à l'intérieur et autour du périmètre octroyé ;
- la tranquillité publique devra être respectée ;
- aucun ancrage dans le sol ne sera toléré. Les structures seront érigées exclusivement au moyen de contrepoids ;
- la réfection des éventuelles déprédations occasionnées au domaine public sera facturée aux organisateurs par les services concernés ;
- hormis pour le montage et le démontage des infrastructures, et seulement pour une très courte durée, aucun véhicule n'est autorisé à stationner sur place. En tout état, tout véhicule devra rouler au pas, emprunter uniquement les voies bitumées et porter une attention particulière aux autres usagers ;
- l'installation de grills, friteuses, frigos, congélateurs, machines à glace, etc. nécessitera la pose d'une protection au sol adéquate (tôle, sable) ;
- l'utilisation d'un groupe électrogène est, hors autorisation spécifique, interdite ;
- en cas de raccordement sur un compteur «Ville de Genève», un contrat de prestation doit être conclu entre une entreprise agréée et notre service. Cas échéant, seront à votre charge tous les frais liés à ce raccordement (location de compteurs, relevés des indices, etc.) ainsi que la consommation d'eau et/ou d'énergie électrique ;
- les organisateurs devront exiger des exploitants des stands de nourriture et de boisson (restaurateurs y compris), l'utilisation exclusive de vaisselle biodégradable et compostable, y compris pour les gobelets, hormis la vaisselle réutilisable. Il appartient aux requérants de veiller à ce que ces directives soient appliquées ;
- pour les stands de nourriture, une protection adéquate devra être mise en place afin d'éviter toutes salissures dues aux éclaboussures d'huile de friture et de graisse. Il est strictement interdit de déverser les déchets liquides dans les caniveaux ;
- de pratique constante, la distribution de réclames, prospectus, cadeaux, flyers, goodies, etc. est interdite ;
- toute utilisation du domaine public relatif à la pose d'un procédé de réclame doit faire l'objet d'une requête séparée auprès de notre service ;

- en cas d'emprunt de matériel au Service logistique et manifestations (LOM), un plan de dépose devra parvenir à l'avance au Service concerné. Par ailleurs, les organisateurs assumeront la pleine et entière responsabilité de tout le matériel mis à leur disposition ;
- les directives émises par le Service des espaces verts lors du rendez-vous de coordination du 10 avril 2019 seront à observer scrupuleusement ;
- les massifs floraux seront protégés par les organisateurs et toutes les précautions seront prises afin de sauvegarder l'environnement immédiat (arbres, fontaines, etc.) ;
- seuls les véhicules strictement indispensables au bon fonctionnement de la manifestation seront autorisés à stationner dans le parc des Bastions ;
- ceux-ci devront stationner exclusivement sur les parties bitumées et les numéros des plaques d'immatriculation seront à communiquer par les organisateurs par fax 022 418 61 01 à la centrale d'engagement de la police municipale au plus tard la veille de l'évènement ;
- tout autre stationnement est prohibé et les infractions seront sanctionnées ;
- la sécurité et la surveillance des installations incombent aux requérants. Ils mandateront un surveillant de nuit, du lundi soir au mercredi matin, dont les coordonnées sont les suivantes : Monsieur Ezzeddine HADJ MABROUK ☎ 076 214 66 50 et Madame Souad ABID ☎ 076 237 38 37 ;
- bonne note est prise que, durant les concerts, la société VSR Sécurité ☎ 076 455 50 48 a été mandatée par vos soins pour gérer la foule ;
- aucune animation ou structure n'est autorisée sur la place de Neuve et ses abords ;
- la publicité, sous quelque forme que ce soit, pour des tiers, des services ou des produits est strictement prohibée ;
- les organisateurs prennent note que dans le cadre de son itinéraire traditionnel, le petit train touristique emprunte l'allée centrale de la promenade des Bastions. Comme à l'accoutumée, un courrier devra être transmis à la Société Swisstours Transport SA par les organisateurs afin d'interrompre le parcours du train durant environ une heure, lors de l'arrivée du cortège ;
- les organisateurs contacteront le gérant du kiosque des Bastions, Monsieur Jean-Claude SCHLEMMER ☎ 079 200 92 50 pour une mise au courant des festivités ;
- tout câble électrique jonchant le sol devra être protégé au moyen de « dos d'ânes » et tout câble aérien devra être positionné à une hauteur minimale de 4.50 m ;
- les organisateurs s'engagent à rendre le site nettoyé et en parfait état le jeudi 2 mai 2019 à 18h00. Bonne note est prise que vous avez mandaté l'entreprise PROP pour le concept de nettoyage du site ;
- les groupes, associations, collectifs et autres invités pendant les festivités se conformeront scrupuleusement aux directives données par les différents services concernés lors de la séance de coordination, celles édictées par la présente permission et les prescriptions qui leur seront données par l'organisateur ;
- l'organisateur étant responsable de toute déprédation, salissure ou non observation des ordres donnés par le biais de la présente permission et/ou de ceux donnés par les services officiels.

VALIDITE DE LA PERMISSION

Notre permission est subordonnée à l'obtention préalable des autorisations de tous les services de la Ville et de l'Etat de Genève concernés par la manifestation est requise, particulièrement, celle du :

- **Département de la sécurité et de l'emploi et de la santé**, rue de l'Hôtel-de-Ville 14, case postale 3952, 1204 Genève (autorisation générale) ;
- **Secteur de prévention et promotion de la santé**, rue Adrien Lachenal 8, 1207 Genève.

Dans la mesure où il s'avère que les informations transmises par l'organisateur ne sont pas conformes à la nature de la manifestation ou à sa concrétisation sur le terrain, et que, dès lors, l'organisateur aurait dû déposer auprès des instances cantonales compétentes l'un ou l'autre des concepts prévus par la loi, la présente autorisation doit être considérée nulle et non avenue.

Notre autorisation est octroyée pour les dates et durant les heures mentionnées plus haut.

Nous attirons votre attention sur le fait que la présente permission est susceptible d'être modifiée ou révoquée en tout temps, dans la mesure où des circonstances imprévues l'imposeraient.

En cas de non-respect des directives susmentionnées, la présente autorisation vous sera retirée sur le champ, sans préjuger de notre décision à l'occasion de vos éventuelles futures demandes.

Dans de telles éventualités, le titulaire ne peut prétendre à aucune indemnité.

Le bénéficiaire de cette permission est responsable de tous dommages directs ou indirects causés à la propriété publique ou aux tiers ; une assurance responsabilité civile doit être conclue.

En outre, les organisateurs contacteront, au besoin le :

- **le Service de la consommation et des affaires vétérinaires (SCAV)**, quai Ernest-Ansermet 22, case postale 76, 1211 Genève 4, (022) 546 56 00 (stands de nourriture, buvette, vente d'objets neufs).

A ce sujet, nous vous rappelons qu'une nouvelle législation sur les denrées alimentaires et plus particulièrement une nouvelle ordonnance sur les denrées alimentaires et les objets usuels sont entrées en vigueur le 1er mai 2017. Cette dernière définit une nouvelle exigence concernant la personne désignée comme responsable de la sécurité alimentaire d'une entité.

En effet, selon l'article 73 alinéa 1 de l'ODAIU, il y a lieu, désormais, de désigner une personne responsable ayant une adresse professionnelle en Suisse pour chaque établissement du secteur alimentaire et du secteur des objets usuels.

Le formulaire est disponible sur le site internet du SCAV à l'adresse suivante : <http://ge.ch/sante/consommation-affaires-veterinaires/consommation-affaires-veterinaires-devoir-dannonce-ouverture-dune-entreprise-secteur-alimentaire>

- **Service du médecin cantonal / Secteur prévention et promotion de la santé** (événement de grande affluence nécessitant le dépôt d'un Concept de prévention – Mesures sanitaires (art 31, al. 7, LRDBHD), validé par les instances cantonales compétentes. Sont considérés comme événements de grande affluence, les manifestations remplissant les conditions cumulatives suivantes (art 56 al. 1 LRDBHD) : la fréquentation attendue s'élève à 1500 personnes au moins ; l'événement est également fréquenté par des jeunes (personnes âgées de 25 ans et moins) ; une animation musicale est programmée ; des débits de boissons alcooliques sont prévus lors de l'événement) ;

- **Service de la sécurité incendie et technique**, ☎ (022) 546 58 00 pour toute question ayant trait à la sécurité des infrastructures, extincteurs, bonbonne de gaz, etc.;
- **Service logistique et manifestations**, ☎ (022) 418 42 88 (mise à disposition de matériel, containers de tri, vaubans, tables, bancs, WC, etc.) ;
- **Service des espaces verts**, rue de Lausanne 118, 1202 Genève ☎ (022) 418 50 00 (utilisation des parcs, jardins et promenades) ;
- **Transports Publics Genevois**, ☎ (022) 308 33 11 pour toute question relative à la perturbation des lignes ;
- **Centrale d'engagement de la police municipale**, ☎ (022) 418 22 22 (ouverture des chaînes côté rue Saint-Léger, etc.).

TAXE ET EMOLUMENT

Perception d'une taxe fixe conformément au règlement fixant le tarif des empiétements sur ou sous le domaine public.

Règles de calcul :

- l'unité m² ne se fractionne pas ;
- la taxe fixe est due en totalité même si la durée d'utilisation est inférieure à celle de la période citée en marge.

Perception d'un émolument administratif conformément à la loi sur les routes. Celui-ci reste dû en totalité en cas d'abandon du projet.

A défaut de réclamation écrite dans un délai de 30 jours, le montant figurant sur le bulletin de versement de la facture ci-jointe sera exigible et la présente permission exécutoire.

Votre demande de gratuité est en cours d'examen; dès que la décision nous sera connue, nous reviendrons sur la facture N° 313892 annexée à la présente permission.

La présente vaut décision, laquelle est susceptible de recours par écrit, avec indication de la motivation et des conclusions, dans un délai de 30 jours à compter de sa notification, auprès du Tribunal administratif de première instance (rue Ami-Lullin 4, case postale 3888, 1211 Genève 3).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

Le chef d'Unité a.i. .

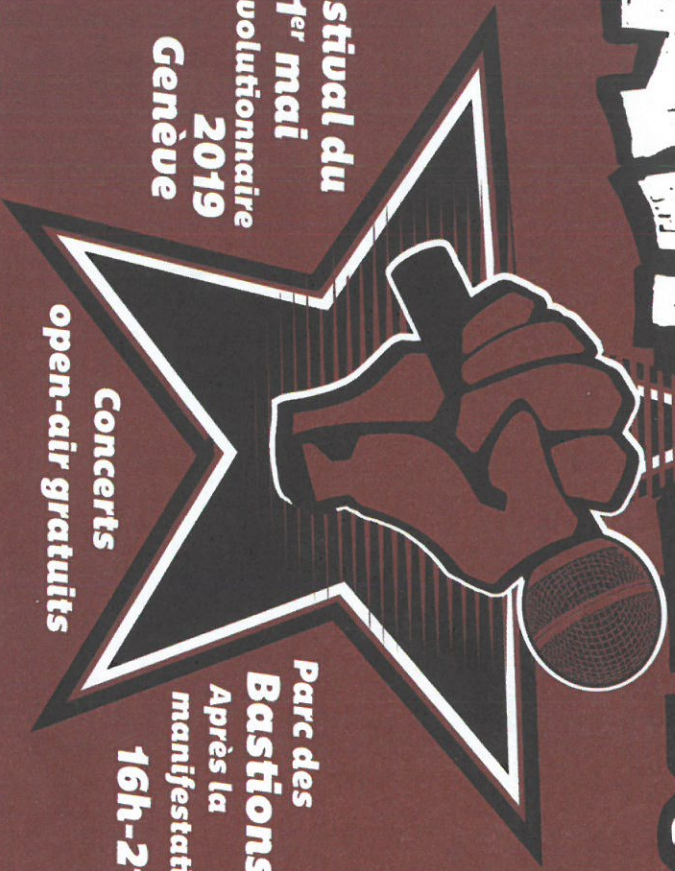
Christophe PETIT

Annexe(s) : - une facture
- plans
- itinéraire des cortèges
-

Copie(s) : - Département de la sécurité, de l'emploi et de la santé
- SEVE
- TPG

Adelante! Vorwärts! Forward! En avant!
 يلا
 Forward! Vorwärts! En avant! Adelante! يلا
 Forward! Vorwärts! En avant! Adelante! يلا

Avanti!



**Festival du
1er mai
révolutionnaire
2019
Genève**

**Concerts
open-air gratuits**

**Parc des
Bastions
Après la
manifestation
16h-21h**

Evita Koné
(hip-hop/soul)

Esras
(Le Cercle Collectif - Studio Pirate)

Muchach
(rap)

Vocal Cheese
(chansons transalpines)

Fanfare Reuvelta
(cumbia-tianguino-style)

Sidi Wacho
(cumbia-rap balkanique)



<http://www.cgas.ch/1erMai/>

manifestons

2019

mardi 30 avril 2019

20h30 tente au parc des Bastions : en collaboration avec Adok Films, présentation et projection de *J'veux du soleil* ! le dernier documentaire de François Ruffin et Gilles Perret. Trois ans après le *Merci Patron* ! le journaliste et député de La France insoumise repart sur les routes à la rencontre des Gilets jaunes. Prix d'entrée symbolique de 5 francs. Un débat suivra.

mercredi 1er mai 2019

10h30 La Pierre sur l'esplanade d'Uni-Mail, allocutions du PDT et du SSP, Gilets jaunes, cause des Kurdes

11h30 restauration au parc des Bastions

13h30 départ du cortège du boulevard James-Fazy empruntant place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, pont du Mont-Blanc, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corrairie, place de Neuve, pour terminer au parc des Bastions

15h15 allocutions du Parti socialiste et de Syna, du collectif grève des femmes et du collectif jeunes pour le climat

16h00 festival AvAnti ! : jusqu'à 21h30. Entre les changements de groupes, prises de parole concernant le centenaire de l'Organisation internationale du travail et la situation en Amérique latine.

Journée revendicative internationale
des travailleuses et travailleurs

1er mai

**Ensemble
pour l'égalité,
la justice
sociale
et le climat !**

Rarement, un 1er mai aura lieu à un croisement de tant de luttes diverses et mobilisations de milieux aussi différents de la population.

En cette année 2019, le 1er mai, journée revendicative internationale des travailleuses et des travailleurs, pourra comme jamais être un lieu de convergence et de préparation des prochaines échéances, se renforçant mutuellement : contre la casse sociale, pour l'égalité entre femmes et hommes, contre la destruction de la planète et pour le renforcement des droits des salarié-e-s d'ici et d'ailleurs.

subventionné et les associations de personnel du CERN, de l'OIOM, de l'OMPL, de l'ONMS et de l'UIT, FICSA Fédération des associations de fonctionnaires internationaux. Soutien par AVIVO, OSFO. Œuvre suisse d'entraide ouvrière, CCSI Centre de Contact Suisses-Immigrés Genève, ASSNP Association Maison Populaire de Genève, MFP Mouvement populaire des familles, ATTAC Genève, CUP Collectif urgence Palestine, JSJ Jeunesse socialiste genevoise, DAL Défense des Aïe-e-s des Locataires de l'Emploi et du Social, La Gauche-Genève, PCG Parti communiste genevois, ADC Association de défense des chômeurs, Gauchebdo, ACRG Association chilienne de Genève, ADTS Association de défense des travailleuses du sexe, AKM Association Centre culturel des Alevs de Genève, Association du personnel du CICR, CSSG Centrale Sanitaire Suisse romande



Comité d'organisation des manifestations du 1er Mai
p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch
iban CH24 0900 0000 1775 3619 5

2019-04-29mal1_organisation_vdg + cop_33

1 organisation

CGAS	079 943 30 62	REYMOND Claude
UNIA	079 817 29 04	PELIZZARI Alessandro
samaritain	079 489 21 47	CARUSO Pina
mal1	0033 6 85 58	GUEREAULT Nathalie
Reelsa	079 905 23 72	RODRIGUEZ Faustino
PRoP	079 558 46 16	OBERSON Catherine
SIT	078 712 03 10	ALVES DOS SANTOS
VSR		RICHARD Pedro

2 service

GE 508 612	CARUSO	samaritain	079 489 21 47
GE 856 719	RODRIGUEZ	Reelsa	079 905 23 72
GE 860 317	ALVES	Reelsa	078 852 63 13
GE 307 618	OBERSON	PRoP	079 558 46 16
GE 786487	FLAMENT	PRoP	079 918 13 61
GE 707 496	TARRIT	SIT	076 374 80 04

3 appui

GE 508 612	CARUSO	samaritain	079 489 21 47
GE 267491	SARAVINA	UNIA	076 358 36 96
GE 462 618	MASSAS	SYNA	076 440 30 39
GE 447 394	TAQUIN	CGAS	079 297 28 90
GE 5498	DOS SANTOS	CTubSA	022 342 73 30

voici l'inventaire d'organisation et de l'immatriculation des véhicules engagés cette année = merci de vérifier si ceux de votre entité correspondent à vos besoins = c'est grâce à la précision de vos données que je pourrais fabriquer l'attestation d'organisateur qui sera respectée par la police ou les agents de Ville > donc merci de corriger ou compléter au besoin

4 sonorisation

GE 781 756	CASTRO	UNIA	079 726 58 39
GE 707 496	TARRIT	SIT	076 374 80 04
GE 134 428	BLANCO	SSP	078 911 95 07
(F) AD 091	KNEUBUHL	AvAnti	079 862 54 04
GE 759 570	POUPEL	AvAnti	079 862 54 04

5 cortège

GE 267491	SARAVINA	UNIA	076 358 36 96
GE 707 496	TARRIT	SIT	076 374 80 04
GE 402 529	DUSTER	SYNA	078 899 32 18
GE 860 560	ZEHFUS	PdT	079 677 64 62
GE xx2019	BERLI	uniterre	078 707 88 83
GE 880 / GE	PAYSAN	Collectif	076 223 50 91

1	GE 508 612	CARUSO Pina	samaritain	matériel de soin + brancard + approvisionnement 16	079 489 21 47	^
2	GE 856 719	RODRIGUEZ Faustino	Reelsa	électricité câbles + enrouleurs + ampoules	079 905 23 72	
3	GE 860 317	ALVES Juan	Reelsa	électricité échelles + tableaux + outils	078 852 63 13	
4	GE 307 618 Polo	OBERSON Catherine	PRoP	7500 gobelets + 1m3 vaisselle biodégradable	079 558 46 16	
5	GE 786487 Jumper	FLAMENT Jean-Marie	PRoP	calisse de gobelets consignés	079 918 13 61	
6	GE 781 756 Skoda	CASTRO Julio	UNIA	sonorisation cortège + réserve stand	079 726 58 39	
7	GE 267491 OPEL	SARAVINA José	UNIA	approvisionnement + frigorifique + Invalide	076 358 36 96	
8	GE 707 496	TARRIT Sylvain	SIT	abri des gardes de nuit 42 ne reste pas le jour dans le parc	076 374 80 04	
9	GE 134 428	BLANCO Luis	SSP	sonorisation discours matin ne reste pas dans le périmètre	078 911 95 07	
10	GE 462 618 Opel	MASSAS Carlos	SYNA	approvisionnement froid + outils de maintenance	076 440 30 39	
11	GE 402 529	DUSTER Dacia	SYNA	sonorisation cortège = ne reste pas dans le périmètre	078 899 32 18	
12	GE 860 560	ZEHFUS Yves	PdT	sonorisation cortège + réserve stand	079 677 64 62	
13	(F) AD 091 GP bus	KNEUBUHL Sthephan	AvAnti	équipement des groupes de musiciens du festival	079 862 54 04	
14	GE 759 570	POUPEL Benjamin	AvAnti	sonorisation du festival	079 862 54 04	
15	GE xx2019	BERLI Rudi	uniterre	animation cortège = ne reste pas dans le périmètre	078 707 88 83	
16	GE 880 / GE 1175	PAYSAN Coline	Collectif Terre Libre	animation cortège = ne reste pas dans le périmètre	076 223 50 91	
17	GE 447 394	TAQUIN Arthur	CGAS	transporte extincteurs	079 297 28 90	
18	GE 5498 clark	DOS SANTOS Manu	CTubSA	clark pour déplacement palettes	022 342 73 30	v

Décompte 3 6 5 5 6

2019

a02nomPrenom	a01nomNOM	1 organisation	2 service	3 appui	4 sonorisation	5 cortège	bvr01 Société	1 organisation	2 service	3 appui	4 sonorisation	5 cortège	FonctionVehiculeCourriel
03	Pina	CARUSO	1	2	3		samaritain	GE 508 612	079 489 21 47				carusopina@hotmail.com
05	Faustino	RODRIGUEZ	1	2			Reelsa	GE 856 719	079 905 23 72				faustino.rodriguez@reelsa.ch
06	Juan	ALVES		2			Reelsa	GE 860 317	078 852 63 13				
07	Catherine	OBERSON	1	2			PRoP	GE 307 618 Polo	079 558 46 16				catherine.oberson@prop.ch
08	Jean-Marie	FLAMENT		2			PRoP	GE 786487 Jumper	079 918 13 61				legobelet@prop.ch
10	Julio	CASTRO				4	UNIA	GE 781 756 Skoda	079 726 58 39				julio.castro@unia.ch
11	José	SARAVINA			3	5	UNIA	GE 267491 OPEL	076 358 36 96				josearalvahotmail.com
12	Sylvain	TARRIT		2		4 5	SIT	GE 707 496	076 374 80 04				starrit@sit-syndicat.ch
13	Luis	BLANCO				4	SSP	GE 134 428	078 911 95 07				lublop-mail@yahoo.fr
14	Carlos	MASSAS			3		SYNA	GE 462 618 Opel	076 440 30 39				carlos.massas@syna.ch
15	Dacia	DUSTER				5	SYNA	GE 402 529 Merce	078 899 32 18				dacia.duster@syna.ch
16	Yves	ZEHFUS				5	PdT	GE 860 560	079 677 64 62				yves.zehfus@gmail.com
17	Sthephan	KNEUBUHL				4	AvAnti	(F) AD 091 GP bus	079 862 54 04				partisans@inventati.org
18	Benjamin	POUPEL				4	AvAnti	GE 759 570 camlo	079 862 54 04				partisans@inventati.org
19	Rudi	BERLI				5	uniterre	GE xx2019 tractel	078 707 88 83				r.berli@uniterre.ch
20	Coline	PAYSAN				5	Collectif Terre	GE 880 / GE 1175	076 223 50 91				collectifterrelibre@riseup.net
21	Arthur	TAQUIN			3		CGAS	GE 447 394	079 297 28 90				arthur.taquin@bluewin.ch
22	Manu	DOS SANTOS			3		CTubSA	GE 5498 clark	022 342 73 30				info@ct-tech.ch

Rassemblement dès 13h15

8 véhicules dans rue Necker qui emprunteront la rue Bautte pour s'engager dans James-Fazy (Unia, SSP, SIT, Syna, PdT, **le véhicule de queue** emprunte rue Argant derrière tous les manifestant-e-s)

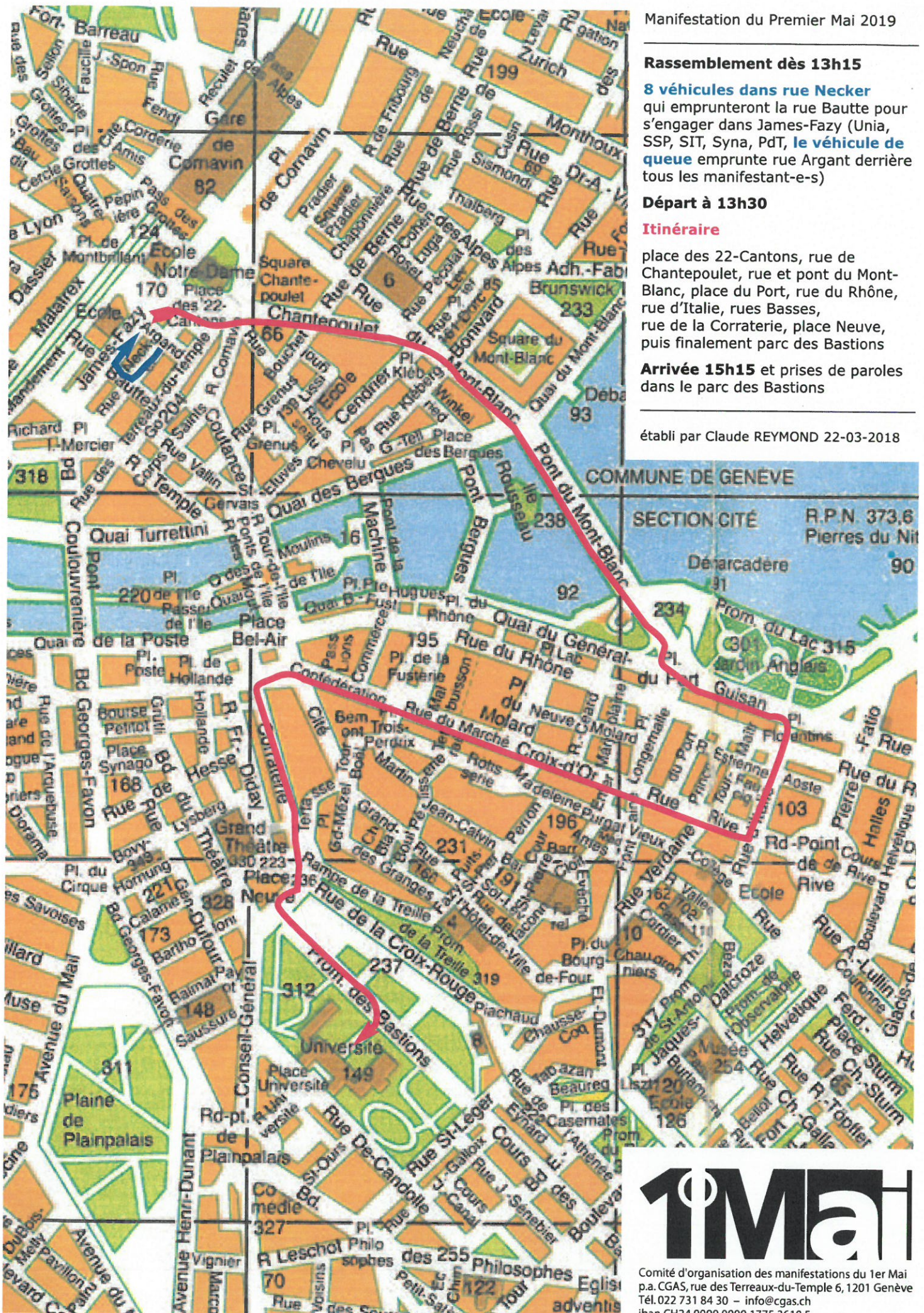
Départ à 13h30

Itinéraire

place des 22-Cantons, rue de Chantepoulet, rue et pont du Mont-Blanc, place du Port, rue du Rhône, rue d'Italie, rues Basses, rue de la Corratierie, place Neuve, puis finalement parc des Bastions

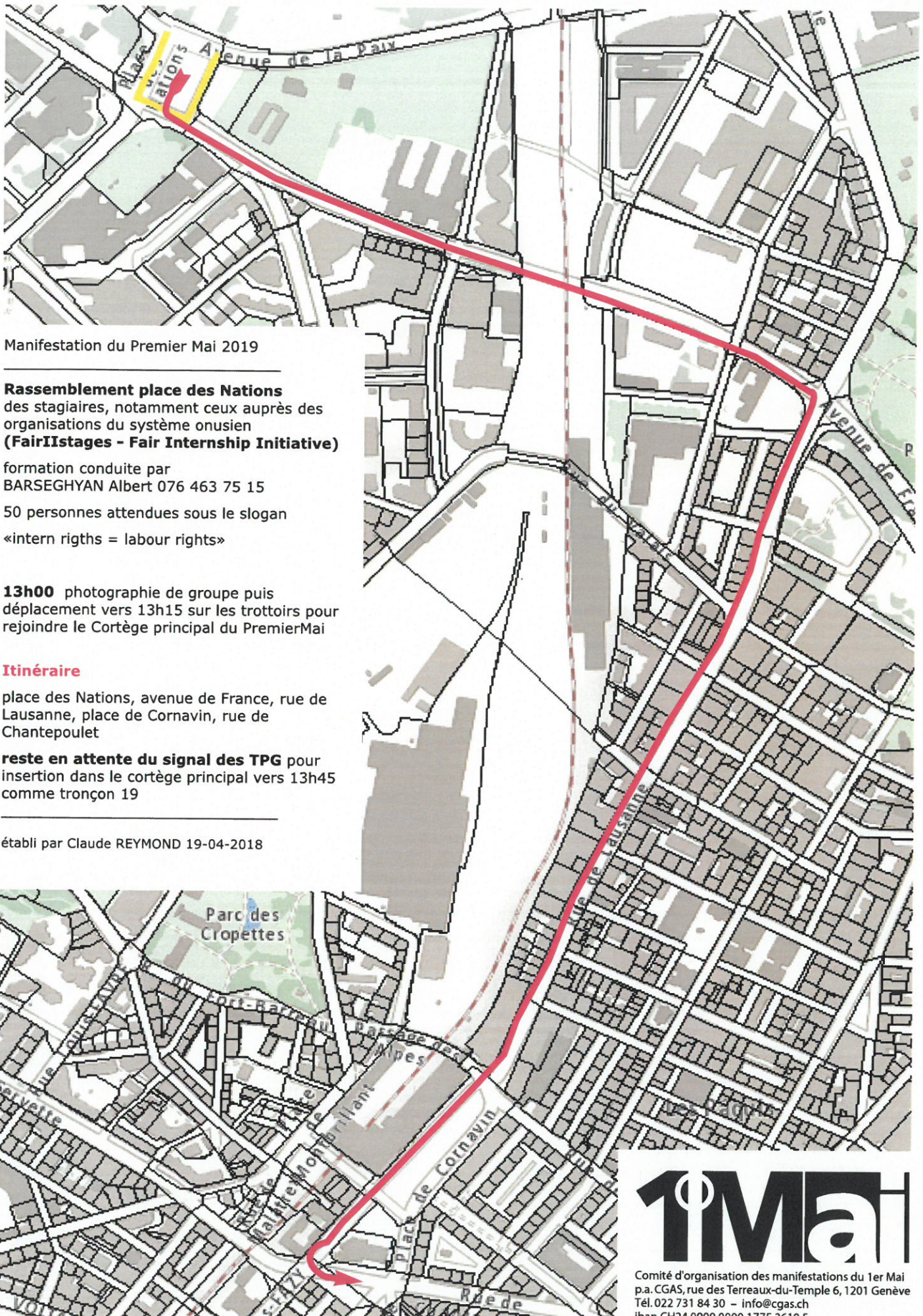
Arrivée 15h15 et prises de paroles dans le parc des Bastions

établi par Claude REYMOND 22-03-2018



1^{er} Mai

Comité d'organisation des manifestations du 1er Mai
p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
Tél. 022 731 84 30 – info@cgas.ch
iban CH24 0900 0000 1775 3619 5



Manifestation du Premier Mai 2019

Rassemblement place des Nations
des stagiaires, notamment ceux auprès des
organisations du système onusien
(FairIIstages - Fair Internship Initiative)

formation conduite par
BARSEGHYAN Albert 076 463 75 15

50 personnes attendues sous le slogan
«intern rights = labour rights»

13h00 photographie de groupe puis
déplacement vers 13h15 sur les trottoirs pour
rejoindre le Cortège principal du PremierMai

Itinéraire

place des Nations, avenue de France, rue de
Lausanne, place de Cornavin, rue de
Chantepoulet

reste en attente du signal des TPG pour
insertion dans le cortège principal vers 13h45
comme tronçon 19

établi par Claude REYMOND 19-04-2018

19 Mai

Comité d'organisation des manifestations du 1er Mai
p.a. CGAS, rue des Terreaux-du-Temple 6, 1201 Genève
Tél. 022 731 84 30 - info@cgas.ch
iban CH24 0900 0000 1775 3619 5